

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**03 SEPTEMBRE 2018**

**Tarifs redevance accès pistes ski nordique & accès Pas de Tir**

Le Conseil Municipal doit approuver la tarification de la redevance de ski de fond et l'accès au « Pas de Tir » pour l'année 2018/2019, telle que présentée en annexe.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

APPROUVE la tarification de la redevance de ski de fond pour l'année 2018/2019.

VOTE : pour à l'unanimité.

## TARIFS Espace Nordique de Corrençon - 2018 / 2019

	Forfaits saison						SEJOUR HAUT VERCORS (JOURS CONSECUTIFS)						Journée				
	National	Rhône Alpes	Isère et Drôme	Carte Vercors 4 saisons	Carte VERCORS	Carte SITE	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS	5 JOURS	6 JOURS	7 JOURS	Journée	Petite journée à partir de 11 h	1/2 journée à partir de 14 h	Fin de journée à partir de 16 h	TITRE VENTE SUR PISTE
										Extension Vercors : 10,00							
<b>JUNIOR</b> 6 à 16 ANS INCLUS	<b>70.00 €</b>	<b>47.00 €</b>	<b>36.00 €</b>	<b>50.00 €</b>			7.80 €	11.10 €	14.05 €	16.70 €	19.00 €	21.00 €	<b>4.50 €</b>	<b>4.00 €</b>	<b>3.50 €</b>	<b>2.50 €</b>	20.00 €
<b>ADULTE</b> (17 à 75 ans inclus)	<b>210.00 €</b>	<b>152.00 €</b>	<b>115.00 €</b>	<b>120.00 €</b>	<b>99.00 €</b>	<b>83.00 €</b>	18.00 €	25.70 €	32.60 €	38.70 €	44.10 €	48.90 €	<b>10.00 €</b>	<b>8.50 €</b>	<b>7.00 €</b>	<b>6.00 €</b>	20.00 €
<b>journée +76 ans</b>													<b>2.00 €</b>				
<b>GRUPE</b> (+10 pers.)			<b>99.00 €</b>	<b>100.00 €</b>	<b>89.00 €</b>	<b>74.00 €</b>	17.10 €	23.00 €	29.15 €	34.60 €	39.45 €	43.75 €	<b>9.00 €</b>	7.50 €	6.00 €		20.00 €
PROMO							15.20 €	21.70 €	24.00 €	28.50 €	32.50 €	36.00 €	8.00 €	6.50 €	5.00 €		
SCOLAIRE	2.50 €																
pass tribu famille (2 enfants minimum)	<i>supplément enfant : 4 €</i>																
	<b>SUPPORT SKIDATA : 3,00 €</b>																
BIATHLON	<b>Couloir de tir</b>						<b>2.00 €</b>										
PLAN	<b>Topo Guide RAQUETTES : 3,00 €</b>																

GRATUITE	REDUCTION
- de 6ans	Pompier, Gendarme
Personne handicapée sur présentation d'une carte d'invalidité	Moniteur ski nordique des 4 montagnes
Accompagnateur groupe 1 pour 10 payants	

### **Restaurant « Les Hauts Plateaux »**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la convention d'occupation du domaine public portant sur le restaurant des Hauts-Plateaux situé sur la Commune de CORRENÇON-EN VERCORS et visant à exploiter les locaux et la clientèle existante, arrive à échéance le 15 octobre prochain.

Il informe l'Assemblée du souhait de Monsieur Hervé PASQUET de la renouveler.

Il donne lecture de la nouvelle convention et invite le Conseil à délibérer.

Après échanges de vues, ce dernier à l'unanimité :

APPROUVE le renouvellement de la convention à Monsieur Hervé PASQUET,

APPROUVE les termes de la convention,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

### **Rézo Pouce**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet sur l'auto-stop, porté par le Parc Naturel Régional du Vercors.

Ce projet, en relation avec les communautés de communes vise à tester une nouvelle solution de mobilité adapté aux territoires ruraux.

Les objectifs sont de :

- réduire la place de l'usage individuel de la voiture dans les déplacements sur le territoire du Parc et pour l'accès au territoire, dans une perspective de réduction des consommations d'énergie et de la précarité énergétique,
- donner une image plus apaisée du territoire de moyenne montagne que constitue le Parc, lieu de villégiature et d'activité de plein air, en limitant les flux de véhicules,
- renforcer le lien social et les relations de proximité avec une pratique solidaire comme l'autostop organisé.

L'implantation de panneaux d'arrêts d'autostop organisé s'avère nécessaire.

Il donne lecture de la convention et invite le Conseil Municipal à délibérer.

Après échanges de vues, ce dernier à 5 voix contre une :

APPROUVE les termes de la convention,

APPOUVE l'emplacement des arrêts,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier